



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

21 juin 2024

### **Crue du Rhône et des cours d'eau latéraux**

#### **Point de situation**

**Les précipitations tombées depuis jeudi ainsi que la fonte des neiges et la saturation des sols provoquent des crues sur les cours d'eau latéraux et le Rhône. Des débordements et des laves torrentielles se sont produites le long de cours d'eau latéraux. Le pic de crue du Rhône est attendu pour la nuit de vendredi. Pour l'instant, 230 personnes ont été évacuées sur l'ensemble du canton. Des moyens importants ont été déployés. Sont à pied d'œuvre plus de 200 pompiers, issus de 25 corps différents, 19 états-majors de conduite, une cinquantaine d'astreints à la protection civile et plus d'une centaine de personnes des services en charge des infrastructures de mobilité.**

Un front pluvio-orageux traverse le Valais depuis jeudi. De plus, la fonte des neiges, les sols saturés en eau et les précipitations conduisent à une hausse des débits. Plusieurs débordements et des laves torrentielles se sont produits. En ce qui concerne le Rhône, le pic de crue devrait être atteint dans la nuit de vendredi à samedi.

Plusieurs perturbations importantes sont constatées sur les axes de transports principalement dans les vallées latérales. La route entre Stalden et Zermatt, la route entre Vissoie et Mayoux, ou encore la route cantonale en rive gauche du Rhône entre Riddes et l'usine de Bieudron sont notamment coupées. L'état des routes peut être consulté en direct sur le site Internet de la police cantonale : <https://www.policevalais.ch>.

Pour l'instant, 230 personnes ont été évacuées sur l'ensemble du canton. D'importants moyens ont été déployés. Sont à pied d'œuvre plus de 200 pompiers, issus de 25 corps différents, 19 états-majors de conduite ainsi qu'une cinquantaine d'astreints à la protection civile et plus d'une centaine de personnes des services en charge des infrastructures de mobilité.

L'OCC recommande à la population de :

- Limiter les déplacements
- Ne pas s'approcher des cours d'eau
- Ne pas stationner sur les ponts
- Ne pas naviguer sur le Rhône et à l'embouchure du lac Léman
- Renoncer à filmer ou photographier les événements
- Se conformer strictement aux ordres des autorités

L'Organe cantonal de conduite analyse la situation en continu.



### **Personnes de contact**

**Raphaël Mayoraz**, chef du Service des dangers naturels, 079 247 25 57

**Marie-Claude Noth Ecoeur**, cheffe de l'Organe cantonal de conduite, 079 318 67 28

**Frédéric Favre**, chef du Département des institutions, de la sécurité et du sport,  
027 606 50 05